

PROPOSITION AU SUJET DE LA RESTRUCTURATION VISANT LA FUSION DE L'UNITÉ POUR LES MINISTÈRES EN FRANÇAIS DANS UNE NOUVELLE UNITÉ :

Proposition faite par le Consistoire Laurentien (*Proposition votée par tous les membres du Consistoire Laurentien (moins une abstention) qui ont assisté à l'Assemblée Plénière à Québec les 18-19 avril 2009*)

PROPOSITION :

Nous appelons l'Église Unie du Canada, par son Exécutif et son Conseil Général, à reconsidérer sa décision d'abolir l'Unité des ministères en Français et d'encourager plutôt la création d'un partenariat étroit tripartite ce qui rejoindrait les objectifs de synergie, de partage et de vision commune sans faire disparaître l'Unité des ministères en Français.

Attendu que :

- Nous ne savons pas quelle garantie nous avons de conserver la spécificité des ministères en français au sein de cette nouvelle unité sans que ce ne soit une absorption des petites unités par la plus grosse ou même une diminution de son impact dans notre Église et au-delà, dans la société francophone.
- Nous ne voyons pas en quoi cette restructuration pourra accroître la visibilité des ministères en français à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Église alors que l'UMiF et nos paroisses sont tournées vers une reprise de la mission et la présence d'un témoignage visible et crédible de l'Église Unie en Français dans la société. S'il est intéressant de développer de nouvelles collaborations, comment faire, avec cette nouvelle synergie, pour conserver la spécificité et l'autonomie des ministères en français ?
- L'amalgame de l'UMiF dans une nouvelle unité risque d'envoyer un message complètement contradictoire à l'ensemble de l'Église pour le 40^e Conseil Général : d'un côté on veut exprimer le soutien au ministère francophone (présentation du rapport de l'UMiF), et de l'autre, si l'UMiF perd son statut d'unité clairement visible et identifiable on court le risque d'augmenter à nouveau la confusion dans l'ensemble de l'Église Unie, confusion qui était en train d'être dissipée grâce au formidable travail accompli ces dernières années. Une confusion qui va aussi être augmentée par le fait d'inclure les ministères en français dans une même unité avec les ministères interculturels. Chacun doit avoir son identité propre, y compris les ministères interculturels. Puisque on nous assure qu'il ne s'agit pas de coupures de postes, qu'est-ce que l'Église Unie du Canada, comme dénomination, peut gagner en rendant les Ministères en Français moins visibles et moins responsables de leur prise de décisions ? C'est la mise en berne du drapeau francophone et l'abattage du mât qui le portait.
- Nous considérons qu'il est indispensable d'assurer la présence directe d'un-e responsable/coordinateur/trice pour les ministères en français en l'intégrant à l'équipe des ministres exécutifs, afin de maintenir la visibilité, la prise de parole, la participation et le leadership de la présence francophone directe dans la conduite de l'Église Unie. Ceci est d'autant plus vrai que le ministre exécutif nommé à la tête de la nouvelle unité, avec ses grandes qualités et compétences, est un unilingue anglophone connaissant peu le milieu francophone.

- Nous devons voir cette restructuration des Ministères en Français et celle de leur place dans l'Église Unie du Canada, dans une perspective historique, celle des longs et difficiles cheminements des ministères en Français au sein d'une Église qui pourtant déclare sa vocation «Nationale» et pan canadienne. Il a fallu près de 75 ans de recherche, de luttes, de communications, d'initiatives et d'échecs pour que L'Église Unie du Canada décide finalement de créer une instance spécifique, égale aux autres, responsable et visible, pour affirmer la place et le soutien au développement des Ministères en Français. Beaucoup d'entre nous ont vu la création de l'UMiF comme un mouvement de partenariat à part entière, un acte de confiance et même de décolonisation ecclésiale. La disparition d'une Unité distincte, même avec un surplus de collaboration, marque un pas en arrière pour l'Église Unie du Canada. Si nous favorisons des partenariats étroits en termes de collaborations, nous estimons que cette restructuration n'avance ni la crédibilité de l'Église Unie en Français ni son projet de mission, tout au contraire. C'est un retour aux vieilles formules de l'ancienne DMC (Division de la Mission au Canada).
- Le Rapport de l'UMiF au 40^e Conseil Général invite l'Église Unie du Canada à s'appropriier les ministères en français comme faisant « partie intégrante de l'identité, de la mission et de la vision d'avenir de l'Église Unie ». Il faut que cette réalité se démontre aussi au niveau des capacités linguistiques et culturelles, de la visibilité et de la gouvernance de l'Église Unie du Canada.